

Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur

**Objectif :**

Acquérir par équivalence la qualification SSIAP1 (Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes).

**Texte de référence :**Arrêté du 2 mai 2005 modifié

« La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » - articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.

**Débouchés :**

Agent de sécurité incendie qualifié SSIAP1

**Validation :**

Test d'évaluation permettant de s'assurer des connaissances du candidats et délivrance d'un certificat de qualification SSIAP1 par équivalence délivré par le Ministère de l'Intérieur.

**Contenu pédagogique :**

- Réglementation sur la sécurité incendie :  
Principes de la réglementation incendie dans les IGH et ERP – Évolution de la réglementation en termes de moyens de secours
- Exercices pratiques :  
Gestion d'alarme, Alerte des sapeurs-pompiers, Gestion d'une évacuation, Réception et guidage des secours
- Le feu et ses conséquences :  
Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement – Mise en œuvre des moyens d'extinction – Exercices d'extinction sur feux réels – Protection individuelle

**Pré requis :**

Hommes du rang des sapeurs pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine, titulaires du brevet national des jeunes sapeurs-pompiers - PSC 1 de moins de 2 ans, SST ou PSE en cours de validité - Aptitude médicale - Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante

**Moyens pédagogiques :**

Vidéoprojecteur et rétroprojecteur - Supports de cours audiovisuels – Livrets de formation - S.S.I. de catégorie A - Circuit de vérification et de ronde - Sélection de sites ERP et IGH visités

**CALENDRIER DE FORMATION :****PARIS – LA DÉFENSE**

13 au 20 jan	01 au 08 juin	21 au 28 sept
10 au 17 fév	15 au 22 juin	04 au 12 oct
09 au 16 mars	01 au 08 juil	19 au 26 oct
01 au 08 avril	20 au 27 juil	14 au 21 nov
20 au 27 avril	07 au 14 sept	30 nov au 07 déc
13 au 22 mai		

**MARSEILLE**

sur demande

**LYON**

sur demande

**ROUEN**

sur demande

**Durée :**

43,5 heures - (6 jours)

**Nombre de stagiaires :**

12 participants maximum.

**Lieu :**

Formation en inter sur notre plateau formatif de Courbevoie La Défense (92) - Possibilité de formation en intra Paris et Province.

**Tarif :**

Nous consulter – Tarif multi stagiaire et intra sur demande.

Pour plus d'informations, contactez nous au  0811 656 206 / N° de déclaration d'Activité : 11751048975